

- 31 Jui - La Possession : les éboueurs en grève, les déchets ne sont plus collectés | 09:25 - Etang-Salé : les inscriptions sont ouvertes pour Odyssea 2014 | 09:22 - Lutte contre la dengue : le Brésil se lance dans l'élevage de moustiques transgéniques | 09:12 - Côtes ouest et sud : la vigilance forte houle en vigueur jusqu'à 17 heures
- PHOTO DU JOUR | ACTUS | VOLCAN | MAGAZINES | EVENEMENTS | CULTURE | ÉCONOMIE | SOCIAL | SPORTS | COURRIER DES LECTEURS

Accueil > Actus > Interpellé, Cyrille Hamilcaro s'explique avec le Cmac

SONDAGE RÉCOMPENSÉ
en 5 mn, sur votre mobile ou ordinateur, partagez VOTRE AVIS sur la RADIO à LA RÉUNION

RÉPONDEZ MAINTENANT
8 bons d'achat de 50 € à gagner pour choisir votre casque !

Radio Réunion

CHARTE DU PARC NATIONAL

Interpellé, Cyrille Hamilcaro s'explique avec le Cmac

A l'issue de sa conférence de presse organisée ce jeudi 12 juin 2014, Cyrille Hamilcaro a été interpellé par quelques membres du Cmac. Le collectif pour le maintien des activités au coeur de La Réunion reproche au maire démissionnaire de Saint-Louis d'avoir signé avec la charte du Parc national, contrairement à ses engagements pris il y a 2 ans. L'ancien conseiller général a assuré que cette signature a été faite dans l'intérêt de la commune, et en protégeant les aires de pique-niques, chères à l'association.

Posté par IPR le Jeudi 12 Juin



François Hollande à La Réunion
15 reportage(s)

[Visite de François Hollande à La Réunion](#)
Une annulation, des déçus et quelques heureux
il y a 5 jour(s)

[L'État s'engage à maintenir les prix de la canne jusqu'en 2017](#)

La CGPER veut un engagement écrit des industriels et poursuit le blocage des usines
il y a 5 jour(s)

[Communiqué de la Commission de l'océan Indien](#)

En signe de solidarité avec la France, le Sommet de la COI est reporté
il y a 5 jour(s)

"Il y a une semaine, vous nous aviez dit que vous étiez toujours contre cette charte. Une semaine après, vous la signez avec Daniel Gonthier", a annoncé Sylvie Bruno, membre du Cmac, à Cyrille Hamilcaro. Le soutien date en effet de plus d'une semaine : en 2012, alors qu'il était conseiller général, l'homme politique avait signé avec le collectif une pétition contre la charte du Parc national.

Sortant de sa conférence de presse, le maire démissionnaire de Saint-Louis a assuré aux membres du Cmac que "concernant Saint-Louis, les limites du Parc national ont été faites avec nous, alors je ne vois pas de raison de s'y opposer." "Nous avons posé nos prescriptions dans le cadre du programme d'application de la charte", a-t-il ajouté.

Interpellé également sur le maintien ou non des kiosques dans les hauts de la commune, Cyrille Hamilcaro a renouvelé son soutien aux membres du Cmac. "Cela fait des chantiers d'insertion pour garder en bon état les sentiers touristiques et les aires de pique-nique dans la zone du Parc", a indiqué l'ancien conseiller régional.

www.ipreunion.com

1 Commentaire(s)



[Envoyer mon commentaire](#)

Marie, Posté le Jeudi 12 Juin

Grand menteur (supprimé pour injure - webmaser ipreunion.com) hypocrite dent blanc coeur noir didier robert
cycrille gonthier cest des homme (supprimé pour injure - webmaser ipreunion.com)il y a d autre pour la région je
réfléchir avant voté mangé cochon

il y a 5 jour(s)

Risque requins - Dispositif post-attaque
Les associations environnementales interpellent le préfet

il y a 6 jour(s)

